



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

**Le procès de l'Europe : grandeur et misère de la culture européenne / Jean-François
Mattéi
éd. Presses universitaires de France, 2011
cote : 57.894**

« ...Le platonisme est vaincu grâce aux moyens mêmes qu'a fournis la pensée universelle issue de Platon, cette décriée civilisation occidentale qui a su comprendre les cultures particulières, lesquelles n'ont jamais rien compris à elles-mêmes [citation de Levinas]. Cette asymétrie... interdit de promouvoir l'égalité des cultures et de justifier le relativisme des valeurs... Que toutes les cultures soient égales dans leur appréhension de l'universel est beaucoup plus douteux. Seule la culture apparue en Europe a eu l'idée d'étudier les autres cultures pour déceler la part d'universel qu'elles détiennent nécessairement. Mais elles la détiennent en raison du postulat selon lequel chaque culture, du seul fait qu'elle est humaine et ce fait est un fait de raison, est ancrée dans la raison... »

S'il était possible de résumer de façon simpliste un livre foisonnant et souvent brillant, ces phrases de la conclusion le font explicitement et elles engagent l'auteur. Elles sont sans doute, sinon irrecevables – ce serait refuser le débat –, du moins difficilement acceptables en l'état : elles proclament haut et fort la hiérarchie d'une Civilisation « ouverte » et seule capable, sans perdre son identité, de comprendre et d'accepter l'Autre, dominant des cultures « closes », fermées à autrui et n'ayant d'autre choix pour accéder à la modernité que de faire leurs les concepts, les acquis et les technologies de la Civilisation héritée de Platon.

Ouvrons donc le débat, puisque procès il y a et que la thèse de l'auteur-avocat conclut à l'évidence du non-lieu. L'argumentaire (et non le plaidoyer, car le non-lieu va de soi) se fonde sur plusieurs axes souvent entremêlés, ce qui en rend la lecture ardue.

L'un de ces axes conduit à affirmer que le procès fait à l'Occident et plus particulièrement à l'Europe n'est possible qu'en raison des valeurs et des concepts eux-mêmes issus de la Civilisation, entendez celle qui part de Platon pour aboutir à la philosophie, aux sciences, à la littérature et à l'art de l'Occident. En d'autres termes, les plaignants ne peuvent porter plainte qu'en s'inspirant de ce contre qui et contre quoi ils portent plainte, car ils ne disposent pas dans leur propre culture de l'argumentaire nécessaire, encore moins des notions indispensables, repliées qu'elles sont sur leur identité. Laquelle est non seulement aveugle aux autres mais dépourvue des moyens d'accéder par elles-mêmes à l'universel, bien qu'elles en soient des éléments incontestables. Mais l'Europe et sa civilisation seules ont su le reconnaître et reconnaître aux autres leur part de cet universel.



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Un autre axe concerne l'analyse des raisons de la dénégation d'Europe, tant par elle-même que par ses détracteurs-accusateurs. Car c'est le drame de cette Civilisation que d'être capable – et elle ne s'en prive pas – de réfléchir sur elle-même et de douter de soi. Et c'est un autre drame que de donner ainsi légitimité à ses détracteurs du dehors.

Une idée force du livre est constituée par l'Idée d'Europe, laquelle résulte de la construction dans la longue durée, tendant vers un même but, d'une culture humaniste fondée sur la raison, « à ce titre normative » pour le reste du monde.

Un quatrième axe repose sur l'analyse d'un épisode particulier de l'histoire de cette Civilisation, la colonisation, et sur l'une de ses manifestations les plus critiquables, la traite des Nègres.

Si l'on peut suivre, en général et sans difficulté, la réflexion de l'auteur dans ces différentes approches, on éprouve plus de mal à en accepter toutes les étapes et les arguments. Ainsi que certaines conclusions.

On le suit sans trop de problème lorsqu'il explicite les raisons pour lesquelles, au cours des cinq derniers siècles, l'Europe mais surtout ses différentes composantes ont dominé le monde, selon une dynamique commerciale, militaire, politique, religieuse, scientifique, culturelle, inconnue jusqu'alors dans la construction des grandes hégémonies qui ont parsemé l'Histoire. On le suit encore lorsqu'il en fait remonter, loin dans le passé, la maturation notamment philosophique et culturelle.

Une autre partie de l'argumentation est recevable, lorsque l'auteur constate que l'Histoire ne peut se refaire et qu'il est vain d'en instruire *a posteriori* le procès récurrent en fonction de critères et de normes anachroniques parce que plus récents. Ce qui n'empêche pas la légitimité du regret que le passé ait connu des phénomènes, tel l'esclavage, devenus aujourd'hui inacceptables.

De même, lorsqu'il s'interroge sur la pertinence d'un éventuel regret de la conquête des Gaules par Jules César, il paraît évident qu'aujourd'hui il ne viendrait à l'esprit de personne de demander réparation : qui en aurait la légitimité, tant dans le dépôt de plainte que dans la préparation de la défense ? Si cela signifie qu'il arrivera un jour où le procès de la colonisation ou de l'esclavage n'aura plus grand sens, il est vain de le contester, sauf pour supposer que ce jour n'est pas encore venu et qu'il devra encore attendre plusieurs générations.

La reconstitution de l'Idée d'Europe peut appeler discussion, il s'agit en fait d'une reconstitution également *a posteriori*, mais il est toujours légitime d'essayer de retrouver dans l'Histoire le fil conducteur qui conduit aujourd'hui et demain à la compréhension d'un destin et d'un dessein hérités du passé. Sous réserve que cette reconstitution ne mène pas à justifier l'injustifiable, comme ce fut parfois le fait d'idéologies nées au sein de la Civilisation européenne. Dans le cas particulier, on peut discuter plusieurs points de la démonstration, mais aussi conclure que croire à l'existence de cette Idée n'est pas illégitime. En contrepartie, les interrogations dubitatives sont assez nombreuses.



Académie des sciences d'outre-mer

On regrette que soient balayées comme apparemment non pertinentes d'autres hégémonies qui l'ont précédée ou avec lesquelles elle a cohabité. L'affirmation d'un destin ou d'un dessein européen transcendant ne peut conduire à refuser à d'autres civilisations de s'être également voulues universelles et à limiter à la seule rationalité grecque ou cartésienne le fondement de la connaissance et de la compréhension du monde. Quoique prenant des précautions de langage, l'auteur affirme que toutes les « cultures » autres qu'occidentales sont d'une part fermées à autrui, d'autre part incapables de mener leur propre introspection. C'est une façon expéditive de se débarrasser d'autres grandes civilisations qui, usant d'autres approches religieuses et philosophiques, ont également prétendu à l'universel, ont emprunté aux voisins et leur ont transmis.

C'est également traiter de façon lapidaire de cultures ou de civilisations apparemment moins brillantes, notamment celles qui « ne sont pas rentrées dans l'Histoire ». La controverse à ce sujet est longue, délicate, non résolue à ce jour. Mais il est vain de prétendre que les sociétés sans écriture n'ont pas d'histoire, comme toutes les autres elles sont le résultat d'une histoire, voire d'histoires croisées à celles de voisins proches ou lointains, qui pour ne pas être écrites n'en ont pas moins été. Il est vain de prétendre qu'elles ignorent le temps écoulé, elles le mesurent et le jaugent à leur façon, qui fut celle d'autres civilisations écrites jusqu'à il y a peu. L'âge de l'Univers, en Europe et dans l'Occident, reposa jusqu'au 18^e siècle sur les généalogies bibliques héritées d'une tradition orale – et bien audacieux furent les premiers à le contester, aux dépens de leur vie parfois.

Il est regrettable aussi que la capacité des cultures autres que la Civilisation occidentale à s'approprier concepts et valeurs de cette dernière ne fasse pas l'objet d'une analyse plus nuancée que celle de l'auteur. Pour lui, cette Civilisation étant le summum de la compréhension philosophique et culturelle de l'Universel – au demeurant encore la plus performante sur le plan scientifique et technologique – elle s'impose de façon normative aux autres cultures. Que des hommes ou des collectivités, enfermés dans leur monde supposé clos, se soient emparés de ces concepts et de ces valeurs pour s'affranchir de la domination occidentale ou se préparer à lui succéder, on peut cependant l'interpréter d'au moins deux façons contradictoires : la Civilisation s'impose en effet de manière normative ; ou bien, elle permet à d'autres d'utiliser les instruments dont elle s'est dotée pour se les approprier mais selon leur propre logique interne. L'Histoire est semée d'échanges croisés et ambigus de cette nature entre civilisations ou entre cultures.

Certains arguments laissent perplexes. Par exemple, celui du bien hérité du mal : s'il est absurde aujourd'hui de condamner la conquête des Gaules, il est plus contestable d'affirmer que les descendants des conquis ont maintenant la chance de vivre dans la Civilisation, en sont fort satisfaits et ne songent pas à s'en plaindre : certes ces descendants, en moyenne, ressentent une identité qui ne doit rien à leurs supposés ancêtres. Mais le hasard de l'Histoire eût pu tourner autrement, il apparaît aujourd'hui que nos supposés ancêtres les Gaulois n'étaient pas aussi barbares que ne l'a écrit César. Qui sait ce que nous avons manqué ? Dans ce cas particulier, l'argument n'a guère de portée. Il devient plus problématique lorsque l'auteur s'interroge pour savoir si les amateurs de jazz aujourd'hui condamneraient l'esclavage d'hier, sachant que, pas de traite, pas de jazz.



Académie des sciences d'outre-mer

Plus généralement et plus sérieusement, la question posée par l'auteur, à laquelle il répond par l'affirmative, est la suivante : existe-t-il une prédestination de l'Histoire à s'écrire dans le sens d'une Civilisation fondée sur une rationalité ébauchée il y a plus de deux mille ans, sans cesse perfectionnée, seule apte à comprendre l'Universel et à en traiter, y compris au nom des autres ?

On ne peut, dans une courte note de lecture, approfondir les interrogations que soulève l'appel érudit aux penseurs, intellectuels et autres philosophes de tous les temps. Il apparaît cependant vraisemblable qu'ils ont été parfois excessivement sollicités et qu'un débat sur le sens et le contexte des idées qui leur sont imputées en appui des thèses défendues conduirait à nuancer – au moins – la fermeté de cet appui à l'auteur. On peut s'interroger par exemple sur ce qu'a voulu dire Levinas, dont le court extrait cité ci-dessus ne reflète que très partiellement ses interrogations philosophiques profondes.

À trop vouloir prouver, on s'expose à substituer la conviction à la démonstration. L'ouvrage de Jean-François Mattéi pose fort légitimement de bonnes questions. La fiction du procès le conduit à simplifier excessivement les réponses en fonction d'un présupposé discutable, la supériorité ontologique de la Civilisation, l'européenne bien entendu. Peut-être son plaidoyer eût-il été plus convaincant s'il s'était contenté de démonter l'acte d'accusation en en montrant les dérives émotionnelles.

Jean Nemo